



Détermination des zones d'alimentation utilisées par la communauté d'oiseaux marins se reproduisant sur l'île du Grand Colombier

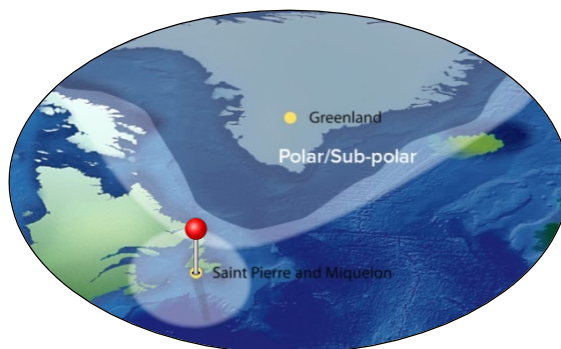
Territoire ciblé : Ile du Grand Colombier, Archipel de Saint Pierre et Miquelon

Budget total du projet : 34 041 Euros

Montant des subventions provenant du programme BEST 2.0 : 20 277 Euros

Durée : Mai 2016 - Mai 2017 (13 mois)

Organisation pilote : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)



Contexte :

Au sein de l'archipel de Saint Pierre et Miquelon, l'île du Grand Colombier abrite plusieurs populations nicheuses d'oiseaux de mer de portée internationale. Une évaluation rigoureuse des différentes populations qui nichent sur le Grand Colombier est nécessaire pour permettre d'évaluer l'importance du site au regard de la communauté d'oiseaux marins qu'elle accueille. Il est

également nécessaire d'avoir des informations sur les zones marines environnantes utilisées par ces populations afin de délimiter les secteurs marins reconnus et être en capacité de mettre en œuvre, le cas échéant, des mesures de gestion adaptées permettant de pérenniser l'accès aux ressources alimentaires, indispensable pour le bon déroulement de la reproduction.



Description du projet :

Le projet permettra d'identifier les zones marines utilisées par les adultes de pétrels cul-blanc et de macareux moines, au cours de leur période de reproduction, par le suivi d'un certain nombre d'individus équipés d'appareils GPS miniaturisés. Les données GPS recueillies permettront d'établir des aires d'alimentation marines et pour lesquelles des mesures de gestion pourront éventuellement être mises en œuvre afin d'aider à maintenir un

approvisionnement alimentaire suffisant pour les oiseaux de mer qui se reproduisent sur le Grand Colombier.

Résultats escomptés :

- Délimitation des zones marines importantes autour du Grand Colombier qui sont utilisées par les populations de pétrels cul-blanc et de macareux moine de l'île.



CONTACT

M. Herve Lormee
Office National de la Chasse et de la
Faune Sauvage
Herve.Lormee@oncfs.gouv.fr

